

Propreté et Collecte des déchets

Demande de rendez-vous pour la collecte d'encombrants, commande de bacs de collecte... Retrouvez toutes les démarches en ligne relatives aux déchets.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Châteauroux Métropole distribue gratuitement, pour les usagers résidant sur la commune de Châteauroux, et disposant d'un jardin d'au moins 50m², des composteurs individuels.

Les prochaines distributions :

~~Vendredi 5 et samedi 6 avril 2024~~ (créneaux complets) ;
Samedi 20 avril 2024 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les distributions se dérouleront au 8 rue Pierre-Gaultier à Châteauroux.

Un justificatif de domicile vous sera demandé lors de l'inscription. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité lors de la distribution.

Lors du retrait, le composteur vous sera donné en kit (couvercle, parois et tiges) afin d'être aisément chargé dans n'importe quel véhicule. Un bio-seau, un brasse-compost et un guide vous seront également fournis.

Le tout sera à charger par vos soins.

Afin de faciliter la circulation sur site, nous vous demandons de ne pas équiper votre véhicule d'une remorque.

Lors du retrait du composteur, vous vous engagez à :

Utiliser le composteur et le bio-seau pour les bio-déchets produits sur votre lieu d'habitation.

Suivre les indications consignées dans le guide du compostage qui vous est remis.

Conserver le composteur individuel le bio-seau et le brasse-compost en bon état.

[Réserver votre composteur en ligne.](#)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous pouvez bénéficier une fois par an d'une collecte d'encombrants ne dépassant pas 2m³.

Attention, le lien proposé ci-dessous s'adresse **uniquement aux particuliers**, qu'ils soient propriétaires ou locataire d'une maison individuelle.

Les **bailleurs et syndic** doivent **contacter directement le service Propreté-Déchets** au n° vert **0800 02 54 17**.

Les **locataires d'immeuble** doivent **s'adresser directement à leur bailleur ou syndic**.

[Accédez au formulaire de demande de collecte d'encombrants...](#)

COMMANDEZ VOS BACS DE COLLECTE EN LIGNE

Vous êtes un nouvel arrivant? Ou vous souhaitez remplacer un bac cassé, volé ou changer la taille de votre bac?

Demandez votre bac de collecte en ligne (particuliers)

Demandez votre bac de collecte en ligne (professionnels)

DEMANDER L'ENLÈVEMENT DE GRAFFITI

Pour demander l'enlèvement gratuit, il suffit de nous le signaler en ligne!

Propriétaire et syndic de copropriété peuvent demander l'intervention de nos services pour un graffiti situé sur un domaine privé de la commune de Châteauroux.

Toute personne peut effectuer cette démarche pour un graffiti situé sur le domaine public de la commune de Châteauroux.

Cette demande ne concerne que les graffitis visibles depuis le domaine public de la commune de Châteauroux et situés à une hauteur maximale de 4 mètres afin que nous puissions intervenir.

Vous n'aurez aucun coût à votre charge quant à cette opération prise en charge par la collectivité.

CONTACTEZ LE SERVICE PROPRETÉ-DÉCHETS

Contactez le service Propreté-Déchets.

PROPRETÉ-DÉCHETS

Service Propreté-Déchets

Centre technique municipal (CTM)

15 rue Roland-Garros

36000 Châteauroux

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

08 00 02 54 17

Itinéraire

CHÂTEAUX MÉTROPOLE

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.